



NOS DROITS DANS LA FPH EN PÉRIODE DE COVID UNE AUTRE FOIRE AUX QUESTIONS EST POSSIBLE

Le ministère à sa FAQ, la Fédération Hospitalière de France a la sienne... et nous ne pouvons pas leur faire confiance !

Face aux directions qui profitent de la crise pour prendre le contrôle de nos conditions de travail, de nos vies, qui attaquent nos libertés syndicales qui seules permettent de nous défendre collectivement, la Fédération SUD Santé Sociaux propose sa contre-FAQ, sur les points les plus problématiques.